

Compte-Rendu du Conseil Municipal de Saint Appolinaire du 8 avril 2022

Présent·e·s : Evelyne PRÊLE, Didier LACROIX, Claude MUNCH, Jacqueline THERY, Valérie MOREL, Clément FUGIER, Anthony RAILLARD, Louis BESACIER, Juliette SABLIER (secrétaire de séance).

Excusé·e·s : Nadège CUMINATTO-SERMADIRAS

Le compte rendu du précédent conseil est approuvé à l'unanimité

Participation budgétaire des charges du SYDER

Les charges s'élèvent à 7712.02€ budgétisées à hauteur de 50

Vote. Contre : 0 voix ; Abstention : 0 voix ; Accordé à l'unanimité.

Vote des taxes d'imposition

Mme le Maire propose de ne pas augmenter les taux pour 2022 soit :
24,95 % foncier bâti et 27,13 % foncier non bâti.

Vote. Contre : 0 voix ; Abstention : 0 voix ; Accordé à l'unanimité.

(Arrivée Clément Fugier à 20h20)

Exploitation forestière :

Compte administratif 2021 :

Dépenses : 12 050.55€

Recettes : 27 280.66€

La vente de bois a rapporté 27 127.66€

Budget 2022 :

Il s'équilibre à hauteur de 53 891€ avec une vente de bois prévue pour 32 800€ et une subvention au budget communal de 43 384€

Vote. Contre : 0 voix ; Abstention : 0 voix ; Accordé à l'unanimité.

Budget communal :

Compte administratif 2021 :

Dépenses fonctionnement : 153 586.34€ - Dépenses investissement : 52 598.17€

Recettes fonctionnement : 169 856.56€ - Recettes investissement : 33 220.11€

Dont 6751€ installation des toilettes sèches et une subvention de la Région de 2500€

Budget 2022 :

Il s'équilibre à hauteur de 439 646€ en fonctionnement avec un virement à la section d'investissement de 272 661€

Et à hauteur de 336 171€ en investissement dont 25 958€ en voirie, 60 500€ achat terrain et maison Dessaux et 217 318€ complexe salle/mairie, 5000€ sentier pédestre (Ronno St Just d'avray, St Appolinaire) en dépense.

Et 52 000€ en recette vente maison CCAS

Vote. Contre : 0 voix ; Abstention : 0 voix ; Accordé à l'unanimité.

Pacte financier et fiscal :

Présentation du pacte financier et fiscal de la COR. La commune percevra au titre de la dotation de solidarité communautaire (DSC) la somme de 3093€ en 2022 au lieu de 2785€ les années précédentes

Vote Pacte fiscal. Contre : 0 voix ; Abstention : 0 voix ; Accordé à l'unanimité.

Demandes de subvention

Le conseil autorise le Maire à faire des demandes de subventions pour le projet salle-mairie auprès de l'Etat, du Département et de la Région

Vote. Contre : 0 voix ; Abstention : 0 voix ; Accordé à l'unanimité.

Questions diverses

Rappel concerts musique classique

Début Juillet, M. Bacot

01/07 : St Appo ; 02/07 : Valsonne et St Just D'Avray ; 03/07 : St Appo (2 concerts)

Possibilité de visiter l'hôtel des archives départementales du Rhône

Valérie MOREL et Jacqueline THERY sont intéressées.

Radar pédagogique

Il a été installé pendant un mois dans le centre bourg. 5 717 véhicules entrants / 5 642 sortants. Ce Rapport constate que la vitesse moyenne est de 30 à 80 km/h.

Suite à ce constat une étude de mise en place de dos d'âne et plateaux est prévue

Rappel du programme des élections